Étude de Maître Pierre BOSGIRAUD
Notaire à Limoges (Haute-Vienne)
3, rue de la Terrasse

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Mᵉ Pierre BOSGIRAUD, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Limoges, 3 rue de la Terrasse, le 13 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination sociale : SCI GUTENBERG JJAM.

Siège social : Saint-Priest-Ligoure (87800) 25 Violezeix.

Durée : 99 ans.

Capital social : Deux cent trente-et-un mille cinq cents euros (231 500,00 €).

Les statuts contiennent une clause d'agrément.

Gérants : Monsieur Jean Paul Marcel VOISE et Madame Anne-Marie VOISE.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis,
Le notaire.

Lexeloi

L'ATOME

Création

Suivant acte sous signature électronique du 15 mars 2024 il a été constitué une SASU dénommée :

L'ATOME

Capital social : 37 000 euros.

Siège social : 21 rue du Boulou, 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location (nue ou meublée) courte ou longue durée, ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Président : M. Jules DECANTER demeurant 21 rue du Boulou, 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Limoges.

SCP ALEXIS GRIMAUD LONGEQUEUE
20, Boulevard Victor-Hugo
87000 Limoges

Avis de constitution

Par acte reçu Mᵉ Céline LONGEQUEUE, notaire à Limoges (87000), 20 bd Victor-Hugo, le 14 mars 2024 a été constitué un groupement forestier :

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.

Dénomination : Groupement Forestier de "G2L".

Siège : Saint-Yrieix-sous-Aixe (87700), Erin, 711 rte de l'ancien-Prieuré.

Durée : 99 années.

Apport en nature : 70 000,00 €.

Total des apports et du capital social : 70 000,00 €.

Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant les biens forestiers du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le 1ᵉʳ janvier et finit le 30 décembre de chaque année.

Gérant : Mr Julien BABULE, la durée de ses fonctions est illimitée.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis.

JURICA
Franck LAVOUE
Avocat au Barreau de Châteauroux
30 rue du Palais de Justice
36000 Châteauroux
Tél : 02.54.08.04.05
@ : flavoue@jurica.fm.fr

WILSON

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 61 rue de Gorcelx
87270 Couzeix
901 544 965 RCS Limoges

Transfert du siège social

De l'AGE du 04/03/2024, il résulte, à compter du même jour, le transfert du siège social à Bazas (33430), 6 rue Taillade.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la gérance.

TECH'AUTO 87

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 37, rue François-Mitterrand
87600 Rochechouart
En cours d'immatriculation au R.C.S. de Limoges

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rochechouart (87) du 27 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : TECH'AUTO 87.

Siège social : 37, rue François-Mitterrand, 87600 Rochechouart.

Objet social : l'exploitation de tous centres de contrôles techniques automobiles de véhicules de tourisme, d'utilitaires et de motocycles, dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes, et ce quel que soit le type de motorisation du véhicule.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 €.

Gérance : Monsieur Jean-Pierre FAURE, demeurant 16, rue Jean-Giraudoux 87300 Blond, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Limoges (87).

Pour avis, la Gérance.

Les avocats

Lexiade-Entreprises
Maître Olivier Brousse
37, rue Barthélemy-Thimonnier
87280 Limoges
Tél. 05 55 32 89 04

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 21/02/2024 constitution de la SAS :

LIMOUSIN MECA-ELEC

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 2 Avenue Antoine-de-Saint-Exupery.

Objet : réparation et l'entretien de tous véhicules terrestres à moteurs.

Président : Mr Mokhtar GRINE, demeurant à Limoges (87) 28 Rue Algueperse.

Directeur Général : Mr Artur MEJLUMYAN demeurant à Nexon (87) 29 avenue Garibaldi.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et s d'exercice du droit de vote aux assemblées : être propriétaire d'une action - Une action donne droit à une voix.

Agrément des cessions d'actions : agrément obligatoire donné à la majorité des voix des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Limoges.

Maîtres BONHOURE - EUDENBACH
Notaires associés à Dournazac
(Haute-Vienne)
34 Rue Raoul-Monribot
87230 Dournazac

LA SOCIÉTÉ DÉNOMMÉE SCI LE MATHUSEEN

Société civile immobilière
Au capital de 1 000,00 €
Dont le siège est à Saint-Mathieu (87440)
12 HLM La-Samaritaine
Identifiée au SIREN sous le numéro
522 937 390
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Limoges

Avis de dissolution

Aux termes d'une AGE en date du 11/03/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/03/2024 et sa mise en liquidation amiable. Mme Jeanine Laurence FAURE, demeurant à Saint-Mathieu (87440), 12 HLM La-Samaritaine, a été nommée liquidateur; les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif lui ont été conférés.

La correspondance, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Saint-Mathieu (87440),12 HLM La-Samaritaine. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Limoges.

Pour avis,
Le liquidateur.

ENQUÊTE PUBLIQUES

relative à l'aliénation de deux chemins ruraux sur la commune de Vayres

Par arrêté municipal en date du 7 mars 2024, le maire de la commune de Vayres a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant l'aliénation de deux chemins ruraux situés au lieu-dit " La Reulie Ouest "

M. Clarisse ROUGIER a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Vayres, du mardi 9 avril au samedi 27 avril 2024, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 sauf le lundi matin et le mercredi.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Vayres le mardi 9 avril 2024 et le samedi 27 avril 2024 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le Commissaire enquêteur, mairie de Vayres, 9 Rue Belles Roses, 87600 Vayres.

Le Maire,
Vanessa LANNETTE.

CERFRANCE

EURL PÂTISSERIE GLOMOT

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle en liquidation
au capital de 10 000 €
34 Rue de Bellac
87000 Limoges
RCS de Limoges 880 532 965

Avis de liquidation

Aux termes d'une décision du 26/02/2024, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation qui seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Limoges, donné quitus au liquidateur, M. Maxime GLOMOT, demeurant au 26 rue Franklin-Roosevelt – 23000 Guéret, pour sa gestion et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/06/2021.

Lexeloi

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous signature électronique en date du 01/03/2024, enregistré le 06/03/2024, au au SPFE de Limoges 1, Dossier 2024 00006248, réf 8704 P01 2024 A 00197

La SAS 2FA, au capital de 10 000 euros, siège social 10 Rue de la Poterne 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, RCS Limoges 881 438 675, a cédé à

La SAS ASM, au capital de 10 000 euros, siège social 25 Rue du Marché 87500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE, RCS Limoges 983 641 879,

Son fonds de commerce de de Fromagerie, épicerie, cave à vin exploité sous l'enseigne "Les Fromages de Pépé" 25 Rue du Marché 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Cette vente a été consentie au prix de 28000 euros, avec entrée en jouissance au 01/03/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, auprès de Me Catherine AUTEF, Avocat, 2 Rue Brousseau 87000 LIMOGES.

GAEC DE COMBAS-NOUAILHAS

2 Domaine de Combas
Le Puy de Maud
87260 VICQ SUR BREUILH
Société civile agréée le 18 mars 2015
Sous le n°87-834
RCS Limoges 404 227 662

Modification statutaire

Par assemblée générale en date du 12/03/24, il a été décidé de modifier la dénomination de la Société qui devient GAEC DE COMBAS à effet du 17/02/24.

Suite à une modification d'adresse par la commune, le siège social se trouve au 2 Domaine de Combas, Le Puy de Maud 87260 VICQ SUR BREUILH.

Mention en sera faite au RCS de Limoges

Pour insertion. Un des Gérants.

Notaire

Maîtres BONHOURE - EUDENBACH
Notaires associés à Dournazac
(Haute-Vienne)
34 Rue Raoul-Monribot
87230 Dournazac

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Alexia BONHOURE, notaire à Dournazac, 34 rue Raoul-Monribot, CRPCEN 87058, le 13 mars 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : Monsieur Alain FILLEUL, Intérimaire, et Madame Aurélie DELAGE, adjoint technique territoriale, demeurant ensemble à La-Chapelle-Montbrandeix (87440) 12 route de Teillet. Monsieur est né à Saint-Yrieix-la-Perche (87500) le 29 juin 1964, Madame est née à Limoges (87000) le 18 février 1985. Mariés à la mairie de La-Chapelle-Montbrandeix (87440) le 31 août 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Alain FILLEUL déclare apporter :

A La-Chapelle-Montbrandeix (Haute-Vienne) 87440, Le Bourg, Une maison d'habitation comprenant :

- un sous-sol composé d'un garage et d'une cave,
- à l'étage : une cuisine, deux chambres, une salle de séjour, une salle de bain, et un WC, Terrain Cadastrée Section C numéros 134,137,142,1016 et 1018.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le notaire.

Maître Marie FONTANILLAS
Notaire associé
38 avenues des Vignes
87210 LE DORAT

Avis de saisine de legataire universel – Delai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 avril 2010,

Monsieur André Denis BRAC, en son vivant retraité, veuf de Madame Odette Jeanne LEZAUD, demeurant à Magnac-Laval (87190) 9, Avenue George-Sand né à Saint-Léger-Magnazeix (87190), le 5 juillet 1928 décédé à Magnac-Laval (87190) (France), le 21 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie FONTANILLAS, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique « Marie FONTANILLAS, notaire associée », titulaire d'un office notarial ayant son siège à Le-Dorat (Haute-Vienne), 38, avenue des Vignes, le 15 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie FONTANILLAS, notaire à Le-Dorat (87210), 38 Avenue des Vignes, référence CRPCEN : 87035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Limoges de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SAVEURS FERMIERES

Société coopérative agricole à capital variable
10 Rue de la Céramique
87100 Limoges
RCS Limoges 444 437 313
N° Agrément : R074-2004-1

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le lundi 8 avril 2024 à 9 heures à La ferme de la Tourmerie 87500 Coussac-Bonneval sur l'ordre du jour suivant :

1°) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2°) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3°) Quitus aux administrateurs.

4°) Constatation de la variation du capital social.

5°) Affectation du résultat.

6°) Approbation des conventions réglementées.

7°) Renouvellement des administrateurs sortants et élection.

8°) Enveloppe des indemnités du conseil d'administration.

9°) Budget alloué à la formation des administrateurs.

10°) Pouvoirs pour les formalités.

Il est possible de prendre connaissance au siège social, 15 jours avant la date de l'Assemblée, des documents prévus à l'article 35 des statuts.

Pour avis.
Le Président.

Avis d'enquête publique

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai2024 à 17h, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.

Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Bompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Malnac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.

Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Malnac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne :

https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents-Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.48.

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Malnac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mail : ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.

Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents :

Tél : 05.55.76.20.18 – mail : smabga@sfr.fr

M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :

- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h ;**
- **mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h ;**
- **mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h ;**
- **mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30 ;**
- **mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h ;**
- **mairie de Malnac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30 ;**
- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h.**

A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.

Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante :

https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

ANNONCES LÉGALES
UNION & TERRITOIRES
site : www.terredactu.com
e-mail :
ufalal@union-agricole87.com

Annonces classées

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne conformément aux textes fixés par l'arrêté du 25 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Ouest Limousin communauté de communes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BUREAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN - ANNEE 2024

1 - Identification et adresse de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes Ouest-Limousin - La Monnerie - 87 150 CUSSAC

Tél : 05.55.78 84 07 - Mail : contact@ouestlimousin.com

2 - Objet du marché :

Marche de travaux de rénovation énergétique des bureaux de la Communauté de Communes Ouest Limousin - année 2024

3 - Type de procédure :

La procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

L'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

Les travaux sont répartis en 12 lots désignés ci-dessous en application des articles L.2113-10 à L.2113- 11 et R.2113-1 à R.2113-3 du code de la commande publique.

L'exécution du marché comporte une action sociale d'insertion (voir CCAP).

4 - Caractéristiques principales des travaux :

Le marché comprend la réalisation des travaux suivants :

LOT 1 : Désamiantage
LOT 2 : Démolition - Gros œuvre
LOT 3 : Façade ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur)
LOT 4 : Menuiseries extérieures
LOT 5 : Serrurerie
LOT 6 : Menuiseries intérieures
LOT 7 : Plâtrerie - Isolation 6 Faux plafonds
LOT 8 : Revêtements muraux - revêtements de sol
LOT 9 : Forages géothermiques
LOT 10 : Pompe à chaleur- chauffage - plomberie - ventilation double flux
LOT 11 : Electricité courants forts - courants faibles
LOT 12 : Photovoltaïque

5 - Modalités de paiement :

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

Prix ferme.

6 - Critères de jugement des offres : (se reporter au règlement de la consultation)

Jugement des offres :

Pour les lots de 01 à 08 =>Prix des prestations (60%) - Valeur techniques (40%)

Pour les lots de 09 à 12 =>Prix des prestations (40%) - Valeur techniques (60%)

7 - Délai de validité des offres :

120 jours

8 - Demande du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible à l'adresse électronique suivante

http://www.e-marchespublics.com

9 - Demande de renseignements d'ordre administratif et technique :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

http://www.e-marchespublics.com

10 - Date limite de réception des offres :

Le 19 avril 2024 à 12h00

11 - Mode de transmission des offres

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

http://www.e-marchespublics.com

Aucun dépôt d'offre sur support papier n'est autorisé. Exception faite des dispositions relatives à la copie de sauvegarde. Les plis transmis par voie papier seront irrecevables.

12 - Date d'envoi de l'avis de publication :

Le 19 mars 2024 à 17h00

235674

scalis bâtisseur de cadre de vie

AVIS RECTIFICATIF

du 19/03/24

SCALIS
Mme Virginie CORBERAND - Directrice Générale
14-16 Rue Saint Luc 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 15 15
mèl : correspondre@avis-france.com
web : https.//www.scalis.fr
Référence : DCC- Ménage
Objet : CONTRAT D'ENTRETIEN MENAGER - TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES - REMPLACEMENT DU PERSONNEL D'ENTRETIEN MENAGER
Remise des offres :
au lieu de : 22/03/24 à 16h00 au plus tard.
lire :29/03/24 à 14h00 au plus tard.
Date d'ouverture des offres :
au lieu de : 25/03/24 à 09h00 au plus tard.
lire : 29/03/24 à 14h30 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, aller sur http://polylogis.marches-publics.info/accueil.htm

235720

VIE DES SOCIÉTÉS

sygnatures
3 rue MARGUERITE DURAS
32000 AUCH
Tel 05 62 61 90 30

METAL 87
Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 euros
Siège social : 21 de Bourdelas
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
384.624.656 RCS LIMOGES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 14 mars2024, il résulte que la société METALECOGROUP, société par actions simplifiée au capital de 6.814.545 euros, dont le siège social est 34 Chemin de l'Eglise de Lalande, 31200 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 852.785.765 RCS TOULOUSE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société CONSEIL FINANCIER ENTREPRISE.
POUR AVIS, La Présidente

235428

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.

Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.

Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Vienne :
https.//www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public
Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mél : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.
Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.
Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
Tél : 05.55.76.20.18 - mèl : smabga@sfr.fr
M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :
- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h**
- **mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h**
- **mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h**
- **mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30**
- **mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h**
- **mairie de Mailhac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30**
- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h**

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.
Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture.Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

235376

Cadeau d'anniversaire, de naissance, de mariage

Offrez le livre-mémoire !

32€

Éditions «Bayard»
23.5 x 30.5 - 176 pages

- Plus de 300 photos
- De nombreux articles inédits
- Reliure de bibliophile

Collection 1919 1975

Disponible également sur centrefranceboutique.fr

BON DE COMMANDE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
Ville : .....
Tél.* : .....
*indispensable pour garantir la livraison

J'inscris le nombre de volume(s) des années de mon choix :

1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925
1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
1975						

J'inscris le montant de ma commande

Nombre de volumes		Prix unitaire		Total
.....	x	32€	=	.....
		Frais d'envoi (Offert dès livraison atteinte 75 euros)		+ 8€
		TOTAL		.....

Je commande 2 volumes ou plus : les frais d'envoi sont à 14€

J'envoie ma commande avec le chèque, à l'ordre de Centre France Boutique :

Centre France Boutique - Années mémoire
45 rue du Clos Four, 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

Annonces classées

23

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, **du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h**, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.

Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.

Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne
https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mél : ioto.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.

Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
Tél 05.55.76.20.18 - mél : smabga@sfr.fr

M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :

- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h**
- **mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h**
- **mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h**
- **mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30**
- **mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h**
- **mairie de Mailhac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30**
- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h**

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.

Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

235378

Centre MarchésPublics.fr
Votre plateforme de gestion

LA RÉFÉRENCE LOCALE des appels d'offres !

04 73 17 31 27
legales@centrefrance.com

Une solution de Centre France Publicité

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

MARIAGES RENCONTRES

RENCONTRES

AGENCES

FINI LA SOLITUDE, découvrez des centaines de personnes seules prêtent à faire des rencontres sérieuses entre particulier sur votre région. _ SPC, tél. 0.805.03.10.03, appel gratuit, siren 852407717. 304987

CECILE 47 a. dispo pr belle rencontre avec H. doux et courtois par tél._ ABY, tél. 09.78.06.42.43 appel gratuit, RC442035499. 306028

FEMME, div., élégante, ch H. bon. educ. pr relation par tél. Hélène._ABY, tél., 09.78.06.40.50, appel gratuit, RC442035499. 306021

TÉLÉPHONE

JEUNE FEMME 43 a. lasse de la routine, ch. H. discret pr rel. par tél._ABY, tél. 0895.10.06.62, 0,80 €/mn + px appel RC442035499. 306025

GHISLAINE, 67 ans, ch. H sincère et dynamique pr reprendre une vie sociale et amoureuse. _ HD, tél. 08.95.10.03.16 - 0,80 €/min + prix appel RC 487771388. 313817

L'ACTU EN DIRECT

LAMONTAGNE.fr

CELIBATAIRE, JF 40 a., aimant la fête, ch. dialogue par tél., Aude._ ABY, tél. 0895.10.06.61, 0,80 € /mn + Px appel, RC442035499. 306016

VÉHICULES

VENTE BERLINES

CITROEN

STAC, 150 véhicules en stock. _ Tél. 04.70.05.63.15 www.stacauto.net 315515

VENTE VÉHICULES SANS PERMIS

AIXAM, voiture sans permis, neuve dès 9.800 €, occasion dès 5.000 €, location. _ GARAGE LEBRETON, St Germain-des-Fossés / Montluçon, tél. 06.86.26.52.57. 306017

LE SPORT EN DIRECT

LAMONTAGNE.fr

VENTE VÉHICULES LOISIRS

MOBILHOMES

MOBILHOME 8.6x3 m, isolé, 13.250 € HT, livré._ WWW.HALLES-FOREZIENNES.COM, tél. 06.80.59.35.59. 307730

ACHATS VÉHICULES LOISIRS

ACHÈTE CASH, au meilleur prix, camping-car ou fourgon aménagé, même avec infiltration, avec ou sans CT, paiement sécurisé par virement ou chèque de banque, me déplace 7 jours/7, RC 891366643. _ LA BONNE OCCAZ 27, tél. 06.46.72.90.40. 305947

CONTACTEZ NOS EXPERTS
emploi@centrefrance.com
04 73 17 31 26
COMMUNICATION DE RECRUTEMENT
Conseil - Solutions média - Création
CENTRE FRANCE PUB

LA MONTAGNE

SA à Conseil d'administration au capital de 609.796,07 C
RCS de Clermont-Ferrand n°856 200 159
SIRET 856 200 159 005 10
45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.
Téléphone 04.73.17.17.17.
N°TVA : FR40 856 200 159

Président du Conseil d'administration : **M. Alain VEDRINE**
Directrice générale Directrice de la publication : **Mme Soizic BOUJU**
Directeurs éditoriaux : **M. Stéphane VERGEADE** **M. Thibaud VUITTON**
Fondateur : **Alexandre VARENNE**

N° CPPAP : 0425 C 86413 - N°CNIL : 2193353.
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand.

I. – PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 :
1) **Publicité commerciale.** – Tél. 04.73.17.30.42.
2) **Petites annonces.** – Tél. 04.73.17.30.30.
3) **Annonces officielles.** – Tél. 04.73.17.31.27.
4) **Emploi : carrières et professions.** – Tél. 04.73.17.31.26.
5) **Avis d'obsèques.** – Tél. 04.73.17.31.41.

II. – PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. – Tél. 01.80.48.93.66.

ACPM CentreFrance

LE TRI + FACILE
Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0,032 kg/t de papier.

2 départements achetés le 3ème OFFERT

Pour faire paraître une photo avec votre petite annonce, il suffit :
- de nous faire parvenir un tirage papier de bonne qualité avec vos coordonnées au verso, accompagné de votre grille (attention ! la photo ne vous sera pas retournée)
- ou de nous envoyer une photo (fichier .jpeg) par mail à **annonces.cfp@centrefrance.com**, en précisant votre nom et le téléphone figurant dans votre annonce.

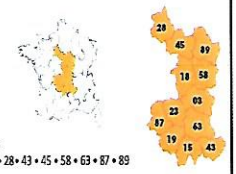

Zone de diffusion
03 • 15 • 18 • 19 • 23 • 28 • 43 • 45 • 58 • 63 • 87 • 89

A/ Rédigez votre annonce
(1 lettre par case, 1 case entre chaque mot - Évitez les abréviations)

Ligne 1
Ligne 2
Ligne 3
Ligne 4
Ligne 5

Vos rendez-vous • **Bonnes affaires** mercredi + samedi • **Immobilier*** jeudi + samedi • **Automobile** vendredi + samedi

*Localisation du bien et DPE obligatoires.

B/ Choisissez votre formule et calculez le prix de votre annonce

Entourez votre formule	1 jour au choix	Duo Rendez-vous 1 jour + samedi	Double Duo 2 Rendez-vous 2 jours + 2 samedis	Sixto 6 jours consécutifs	Calculez le prix de votre annonce
1 département	2,20 € la ligne	2,70 € la ligne	3,50 € la ligne	7,40 € la ligne	____ € x ____ lignes = €
Le(s) département(s) supplémentaire(s)	1,10 € la ligne par dép.	1,35 € la ligne par dép.	1,75 € la ligne par dép.	3,70 € la ligne par dép.	____ € x ____ lignes x ____ dép. = €
Département(s) :	03 ☐ 15 ☐ 18 ☐ 19 ☐	23 ☐ 28 ☐	45 ☐ 58 ☐	63/43 ☐ 87 ☐ 89 ☐	
Option Photo		10 €			Option Photo = €
Option Cadre		6 €			Option Cadre = €
Option Puce X		4 €			Option Puce = €
Mention « Écrire à Centre France Publicité n° (domiciliation)		40 € + prix de 2 lignes de texte			Option Domiciliation = €
(2) Obligatoire pour Mariages et Rencontres.					TOTAL ANNONCE = €

C/ Vos coordonnées (à remplir obligatoirement)
(Ces renseignements* ne figureront pas dans l'annonce)

NOM ..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Tél .....e-mail.....

*Conformément à la loi informatique et liberté, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Votre annonce par téléphone
au **04 73 17 30 30**, de 9 h à 17 h

Votre annonce par mail
annonces.cfp@centrefrance.com

Votre annonce par courrier
envoyez le document rempli à : Centre France Publicité, service PAT, 45 rue Clos-Four, BP 90124, 63020 Clermont-Ferrand cedex 2

Règlement par chèque à l'ordre de CFP ou par carte bancaire (uniquement par téléphone)

102364

annonces légales

LE JOURNAL EST HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES

05 55 41 71 20
Bouclage pour les annonces légales : le lundi à 17 heures
annonceslegales23@reussir.fr

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales paru le 28 décembre 2023 au Journal Officiel de la République française, le tarif au caractère (espaces comprises) des annonces judiciaires et légales pour le département de la Creuse est de 0,183 € hors taxe. Certaines catégories d'annonces sont soumises à des tarifs forfaitaires.
Notre plate-forme d'enregistrement pour les particuliers :
http://legales.creuse-agricole.com.
Professionnels, merci de nous contacter.

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

PLANGRANADA

SAS au capital de 315 000 euros
Siège social : Route d'Evaux les Bains 23170 CHAMBON SUR VOUEIZE
880 375 720 RCS GUERET

MODIFICATION DU CAPITAL

L'assemblée générale extraordinaire du 04/03/2024, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 231.000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 546 000 euros.
Mention en sera faite au RCS de GUERET.
Pour avis.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GUERET

Admettant au bénéfice d'une SAUVEGARDE. SARL LE BARRY II
1, Boulevard Emile Zola - 23000 Guéret / 750 394 108 - 2012 B 47 / Bar débit de boissons ENSEIGNE/ LE BARRY LINDON
Mandataire judiciaire : SAS SAULNIER PONROY ET ASSOCIES - 6 BIS, rue Des Anglaises - 45000 Orléans
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus désigné dans les 2 mois suivant la publication du présent jugement au BODACC

EARL DE LA BOURDASSE

Capital social de 30 400,00 €
La Bourdasse 23100 Saint-Merd la Breuille
RCS GUERET 326 648 961

Avis de clôture de liquidation

Suivant délibération du 28 février 2024, l'associée unique a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Guéret.
La liquidatrice

ACEC
FAUCHER FERRIER et ASSOCIES

TAXI AUBRUN

Société par actions simplifiée
au capital de 144 818 euros
Siège social : 3 RUE PHILIPPE RIBIERE, 23000 GUERET
510 094 576 RCS GUERET

Aux termes d'une décision du Président en date du 8 Mars 2024, il résulte que Monsieur BOUTET Vincent a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PIP-H - SARL en liquidation au capital social de 6.500 euros. Siège social : La Tuilerie, Route de BENEVENT, 23240 LE GRAND BOURG. 523.349.694. RCS GUERET. Le 16/03/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2024. M. Mario ERMACORA, La Tuilerie, Route de BENEVENT, 23240 LE GRAND BOURG a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à : la Tuilerie, Route de BENEVENT, 23240 LE GRAND BOURG. Mention sera faite au RCS de GUERET.

Clôture de liquidation amiable

INFINIE NAILS
SARL en liquidation au capital de 1 500 €
Siège social : 5 rue du Mont
23200 AUBUSSON
R.C.S. GUERET 919302075
Par décision du 31/01/2024, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Cindy MOUGEY demeurant 60 rue Racine, 25300 PONTARLIER, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/01/2024.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de GUERET.

COMMUNE D'EVAUX LES BAINS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du Mardi 9 Avril 2024 à 9h au Vendredi 26 Avril 2024 inclus à 16h à la Mairie d'EVAUX LES BAINS, aux heures d'ouverture du secrétariat, en vue de l'aliénation de deux portions de chemin rural au village de Lonlevade.
Permanence du Commissaire enquêteur, le Mardi 9 Avril 2024 de 9h à 10h et le Vendredi 26 Avril 2024 de 15h à 16h.

Tarifs des annonces judiciaires et légales

1/ Tarification au forfait :
- Dissolution-Nomination de liquidateur : 149 €HT
- Clôture de liquidation : 108 €HT
- Constitutions, selon la forme de la société :
  - Société anonyme (SA) : 387 €HT,
  - Société par actions simplifiée (SAS) : 193 €HT,
  - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 138 €HT,
  - Société en nom collectif (SNC) : 214 €HT,
  - Société à responsabilité limitée (SARL) : 144 €HT,
  - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 121 €HT,
  - Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 216 €HT,
  - Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 185 €HT,
  - Autres formes : tarification au caractère ;
- Modification, forfait à 106 €HT :
  - Transfert de siège social,
  - Mouvement de dirigeant ou d'administrateur,
  - Modification de commissaire aux comptes,
  - Modification de durée de la société,
  - Reconstitution de capital social,
- Modification, forfait à 132 €HT :
  - Changement de l'objet social,
  - Nomination de l'administrateur judiciaire,
  - Réduction du capital social,
- Modification, forfait à 193 €HT :
  - Résiliation du bail commercial,
  - Cession d'actions,
  - Modification de démnomination de la société,
  - Modification de forme juridique,
  - Transformation de la société,
- Autres modifications et modifications multiples, tarification au caractère
- Changement de nom patronymique : 56 €HT.

2/ Tarification au caractère : 0,183 €HT, espaces comprises.

BULLETIN D'ABONNEMENT

REUSSIR
Nourrir votre performance

REUSSIR La Creuse Agricole et Rurale

☐ **OUI**, je désire recevoir La Creuse Agricole et Rurale pendant **1 AN** *(50 n°)* **+ 1 revue Réussir*** de mon choix au tarif de **138 €** TTC

☐ **OUI**, je désire recevoir La Creuse Agricole et Rurale pendant **2 ANS** *(100 n°)* **+ 1 revue RÉUSSIR*** de mon choix au tarif de **242 €** TTC

☐ Pour les adhérents FDSEA/JA : **82 €** l'abonnement d'**1 AN** à La Creuse Agricole et Rurale **+ 1 revue RÉUSSIR*** de mon choix

**Sélectionnez une durée d'abonnement ci-dessus et n'oubliez pas de sélectionner votre revue Réussir ci-contre*

Autres offres d'abonnements, nous consulter.

MES COORDONNÉES

○ Monsieur ○ Madame Année de naissance
Nom
Prénom
Société Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
Fax
E-mail
SAU Production
Prod. second.

MODE DE PAIEMENT

○ Je joins un chèque à l'ordre de La Creuse Agricole et Rurale.
○ Je désire une facture.

Bulletin à renvoyer obligatoirement avec votre réglement à :
LA CREUSE AGRICOLE ET RURALE
2, rue Martinet - BP227 - 23005 GUÉRET CEDEX
Pour tout renseignement :
Tél : 05 55 41 71 20 - Fax : 05 55 41 71 28

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 art 27 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Cochez la ou les case(s) de votre choix.

50 n°/an

☐ 11 n°/an

☐ 11 n°/an

☐ 11 n°/an

☐ 11 n°/an

☐ 10 n°/an

☐ 11 n°/an

☐ 10 n°/an

☐ 10 n°/an

☐ 6 n°/an

REUSSIR - PAO1911-G10 - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020 en France métropolitaine.

annonces légales

ACEC
FAUCHER FERRIER et ASSOCIES

PUR'ENERGY

Société par actions simplifiée au capital de 664 400 euros porté à 448 400 euros
Siège social : 1 Moulin de Pont de Bas 23190 CHAMPAGNAT
911 144 004 RCS GUERET

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 30 Décembre 2023 a décidé de réduire le capital social de 216 000 euros pour le ramener de 664 400 euros à 448 400 euros par voie de rachat et d'annulation de 2 160 actions. Le Président a constaté en date du 27 Février 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à six cent soixante-quatre mille quatre cents euros (664 400 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre cent quarante-huit mille quatre cent euros (448 400 euros).
POUR AVIS
Le Président

FIDUCIAL SOFIRAL
Parc d'Ester, 9 Allée Loewy, 87068 LIMOGES

AVIS

Par acte sous seing privé électronique du 08/03/2024, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, une Société par Actions Simplifiée dénommée PF JUILLET-JOUANNY au capital de 1 000 € en numéraire, dont le siège est à AHUN (23150) – Route de Pierrefitte, qui a pour objet : Activité de pompes funèbres : transport de corps avant et après mise en bière, organisation des obsèques, fournitures de housses, cercueils et accessoires intérieurs et extérieurs, urnes cinéraires, gestion et utilisation de chambres funéraires : fourniture des corbillards et voitures de deuil, fourniture du personnel et objets de prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations, crémations, vente d'articles funéraires : plaques, emblèmes religieux etc..., à titre accessoire : vente de fleurs et de plantes. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. La société est dirigée par M. Carlos RAMOS, Président, et Mme Rachel RAMOS, Directeur Général, demeurant ensemble à SAINT-MEDARD-LA-ROCHETTE (23200) – 1 Serras. La société sera immatriculée au RCS de GUERET

ACEC
FAUCHER FERRIER et ASSOCIES

LEGAYE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 61 000 euros
Siège social : 4 RUE DE LA GARE 23220 MORTROUX
RCS GUERET 503 204 034

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 1ER FEVRIER 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 61 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Ludovic LEGAYE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Ludovic LEGAYE
demeurant Doussaget 23350 LA CELLETTE
Pour avis
Le Président

Notaires

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date à CHAMBERAUD du 7 août 1990, Madame Josianne Camille Ida BENOIST, célibataire, en son vivant retraitée, née à CHAMBERAUD (23480), le 23 février 1934, domiciliée à SAINTE FEYRE (23000), 4 Les bains, décédée à SAINTE FEYRE (23000), le 12 mars 2023
A institué un ou plusieurs légataires universels.
Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Jean-Yves CANOVA, notaire, 2 rue Saint Jean 23200 AUBUSSON, chargé du règlement de la succession.
Pour avis et mention - Le Notaire

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.
Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.
Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Vienne :
https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public
Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.
Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mél : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.
Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.
Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
Tél : 05.55.76.20.18 - mél : smabga@sfr.fr
M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h
- mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h
- mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h
- mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30
- mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h
- mairie de Mailhac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.
Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

ACEC
FAUCHER FERRIER et ASSOCIES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI BORD.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 70000 euros.
Siège social : PLACE PIERRE FERRAND, 23460 ROYERE DE VASSIVIERE.
490353703 RCS de GUERET.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Didier BORD demeurant SOUMEIX, 23460 ROYERE DE VASSIVIERE et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du de GUERET.
Le liquidateur

FIDUCIAL SOFIRAL
Parc d'Ester, 9 Allée Loewy, 87068 LIMOGES

AVIS

Par acte sous seing privé électronique en date du 07/03/2024, il a été constitué pour une durée de 99 ans, une société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée 2P FROID au capital de 1 000 €, composé d'apport en numéraire. L'objet social est : Maintenance et dépannage d'équipements frigorifiques. Le siège social est fixé à SAINT-FIEL (23000) – 16 Bis Lardillat. Le gérant et associé unique est M. Pierre PUYFOULHOUX, demeurant à SAINT-FIEL (23000) – 16 Bis Lardillat. La société sera immatriculée au RCS de GUERET

SAFER NOUVELLE AQUITAINE

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Réf : AP 23 24 0001 01 Document d'urbanisme : PLU zone N
Descriptif : Ilot de 2 parcelles agricoles en état cultural moyen.
SAINT-VAURY 5 ha 16 a 90 ca
ZN- 38(A)- 38(B)- 38(C)- 41(B)- 41(AJ)- 41 (AK)- 41(CJ)- 41(CK)
Réf : XA 23 24 0021 01 Document d'urbanisme : PLU zone A
Descriptif : Parcelles agricoles avec bâtiments d'exploitation.
GOUZON 17 ha 45 a 09 ca
094B- 515(A)- 515(B) 094C- 6- 23(J)- 23 (K)- 32- 33- 34- 35- 36- 37- 38- 40- 41- 43- 44- 45- 46 094C- 48- 49- 50- 51- 422 [25]
Réf : XA 23 24 0018 01 Document d'urbanisme : RNU
Descriptif : Parcelles de landes
FAUX-LA-MONTAGNE 4 ha 24 a 75 ca
CD- 108- 111- 112- 115
Réf : XA 23 24 0017 01 Document d'urbanisme : PLU zone N et U
Descriptif : Propriété bâtie et agricole.
BOURGANEUF 6 ha 52 a 71 ca
C- 47- 48- 60- 316[280]- 324[322]- 358[49]

Réf : XA 23 24 0019/20 01 Document d'urbanisme : RNU
Descriptif : Propriété agricole bâtie.
ISSOUDUN-LETRIEIX 53 ha 98 a 98 ca
AP- 2- 3- 4- 9- 10(A)- 10(Z)- 11- 13- 14- 15- 18(J)- 18(K)- 19- 20- 21- 22- 23- 24- 25- 50- 53(J)- 53(K)- 53(L)- 54- 56- 57- 64- 66(J)- 66(K)- 67- 68- 69- 70- 84- 85- 86- 90- 91- 92- 139[32]- 150[87](A)- 150[87](Z)- 152[96]- 161[51]- 164[52](A)- 164[52](B)- 166[58]- 168[59]- 171[60]- 172[60]- 174[62]- 176[63]- 178[65](J)- 178[65](K)- 182[83](A)- 182[83](Z) AO- 56- 57- 58- 60- 61- 62- 63- 64- 65- 66- 67- 68- 69- 71- 72- 73- 118- 119- 120- 121- 122- 123- 124- 125- 126- 127- 128- 131- 132- 137- 138- 139(J)- 139 (K)- 233[89] AR- 85- 87(J)- 87(K) AT- 127 (J)- 127(K)- 141- 144(J)- 144(K)- 145(J)- 145(K)- 146- 195(J)- 195(K)- 196(J)- 196 (K)- 197(J)- 197(K)
Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : http://www.georisques.gouv.fr/
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 08/04/2024 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 28 Avenue d'Auvergne Immeuble MSA - 23000 GUERET - Tel : 05 55 52 41 15 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

annonces légales

LE JOURNAL EST HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES

05 55 41 71 20
Bouclage pour les annonces légales : le lundi à 17 heures
annonceslegales23@reussir.fr

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales paru le 28 décembre 2023 au Journal Officiel de la République française, le tarif au caractère (espaces comprises) des annonces judiciaires et légales pour le département de la Creuse est de 0,183 € hors taxe. Certaines catégories d'annonces sont soumises à des tarifs forfaitaires.
Notre plate-forme d'enregistrement pour les particuliers :
http://legales.creuse-agricole.com.
Professionnels, merci de nous contacter.

Notaires

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : BARTALOUCH, Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : ALLEYRAT (23200), 1 La Salesse. SIREN : 949259832, RCS : GUERET.
Suivant décision des associés en date du 31/10/2023, le siège social de la SCI BARTALOUCH est transféré à AUBUSSON (23200), 9001 rue Marcel Deprez, à compter du 31/10/2023.
Mention sera portée au RCS GUERET.

E.A.R.L. DE MONTPLAISIR

RCS GUERET 410-232-433

Clôture de liquidation

Suivant acte sous seing privé du 24 février 2024, avec effet au 31/12/2023, l'associé unique de l'EARL DE MONTPLAISIR (23), après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
L'acte sera déposé auprès du RCS de GUERET.
Pour avis,
Le liquidateur.

E.A.R.L. DE VAUVES

Clôture de liquidation

Suivant acte sous seing privé du 22/03/2024 avec effet au 31/12/2023, l'associé de l'EARL DE VAUVES à ST HILAIRE LE CHATEAU, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les ont déchargés de leur mandat et ont prononcés la clôture des opérations de liquidation.
L'acte sera déposé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de GUERET.
Pour avis,
Le liquidateur

ETUDE DE ME VÉRONIQUE PERCHE ET AURÉLIE ROUDIER NOTAIRES ASSOCIÉS À MONTLUCON (03100)

22 BIS avenue Marx Dormoy

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Aurélie ROUDIER, Notaire Associé à MONTLUCON, le 29 mars 2024, enregistré il a été cédé par :
Madame Emilie Audrey Emilie BAMALE, demeurant à AHUN (23150) 9 place Marcel Arnaud, célibataire ayant souscit un pacte civil de solidarité avec Monsieur Cédric Jean- Pierre SANVOISIN suivant contrat reçu par Maître Aurélie ROUDIER, notaire sus-nommé le 20 février 2024.
A :
Madame Marion Christiane Gisèle JOLITON, demeurant à SAINT-MARTIAL-LE-MONT (23150) 20 rue de la Mairie,
Célibataire non pacsée
Un fonds de commerce et artisanal de salon d'esthétique et à domicile, vente de produits de soins, parfumerie, cosmétiques, articles décoratifs et utilitaires, sis à AHUN (23150), 45 route de Limoges, connu sous le nom commercial ESPRIT BEAUTE avec tous les élements corporels et incorporels y attachés.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR), marchandises en sus pour DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE EUROS ET CINQUANTE SEPT CENTIMES (2.994,57 Euros) payé comptant et quittancé audit acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Carole VACHON, notaire à GUERET (23000), 41 avenue Léon Blum où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : BART. SCI, au capital social de 1000€.
SIREN 828738203 RCS de Gueret.
Aux termes d'une décision en date du 31/01/2024, la gérance a décidé de transférer le siège social à compter du 31/01/2024
ANCIEN SIEGE :1 La Salesse 23200 ALLEYRAT
NOUVEAU SIEGE : 9001 rue Marcel Deprez 23200 AUBUSSON
Mention sera portée au RCS de Gueret.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BONNETERIE CREUSOISE -SARL en liquidation - capital :9.146,94 euros - Siège social : Rue de la Gare, 23160 SAINTSEBASTIEN - 307.963.371. RCS GUERET.
L'assemblée extraordinaire du 04/04/2024 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation au 29/02/2024. La société sera radiée au RCS de GUERET.
Pour avis.

Notaires

SCP CHARLES FRANCOIS ET SANDRA YVERNAULT

2, avenue du petit Bois, 23400 BOURGANEUF

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles FRANCOIS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Charles FRANÇOIS et Sandra YVERNAULT, notaires associés », titulaire
d'Offices Notariaux à BOURGANEUF (Creuse), 2, Avenue du Petit Bois et à FEYTIAT (Haute-Vienne), 32 Avenue Winston Churchill, CRPCEN 23055, le 3 avril 2024, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'une société d'acquêts et apport de biens à celle-ci.
Par :
Monsieur Philippe Albert Marie AUBELLE, retraité, et Madame Catherine Simone Elisabeth CHEVALIER, sculptrice, demeurant ensemble à CHAMBON-SUR-VOUEIZE (23170) 42 rue des Forts.
Monsieur est né à CHAMBON-SUR-VOUEIZE (23170) le 21 mai 1950.
Madame est née à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 6 septembre 1950.
Mariés à la mairie de NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 30 juin 1983 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître PANHARD, notaire à PARIS, le 20 juin 1983. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Notaires

Etude de Mes Thierry BODEAU et Emmanuelle GUETRE
Notaires associés à Guéret,16 avenue Gambetta

SELARL BODEAU GUETRE NOTAIRES ASSOCIÉ

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date à VIEILLEVILLE du 12 aout 2022, déposé au rang des minutes de Me LOYTIER Notaire à DUN LE PALESTEL le 19 mars 2024, Monsieur Eric Guy GONZALES, en
son vivant enseignant en pré retraite, demeurant à MOURIOUX VIEILLEVILLE (Creuse) 2 Allée des Jardins, célibataire, né à PAU (Pyrénées-Atlantiques) le 18 mai 1964, décédé à GUERET (Creuse) le 26 mai 2023, a institué un légataire universel.
Les oppositions sont à formuler auprès de Me Emmanuelle GUETRE Notaire associé à GUERET chargé du règlement de la succession.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.
Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.
Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne :
https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public
Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.
Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mél : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.
Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.
Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
Tél : 05.55.76.20.18 - mél : smabga@sfr.fr
M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h
- mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h
- mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h
- mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30
- mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h
- mairie de Mailhac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.
Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

ACEC SUD CREUSE

OBJET SOCIAL

Dénomination : GRANGES ENERGIES.
Forme : SAS au capital de 5000 euros.
Siège social : LES GRANGES, 23140 DOMEYROT.
528732548 RCS de GUERET.
Aux termes d'une décision en date du 1 avril 2024, l'associé unique a décidé à compter du 1 avril 2024 d'étendre l'objet social aux activités de : commerce de ferraille (récupération de métaux ferreux et non ferreux) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Mention sera portée au RCS de GUERET.

CHANGEMENT DE GERANT

Dénomination : SCI DE L'ETANG DES ALOUETTES, au capital social de 30489,80 €. Siège social à 23150 SOUS PARSAT. SIREN : 420832636 RCS de Gueret.
Aux termes d'un acte reçu par Me PFEIFFER, notaire à AUBUSSON, le 10/12/2022, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : à compter du 10/12/2022,
- NOUVEAU GERANT : Madame Stone DAVID épouse LAFONT demeurant à 18 Antariaux 23480 FRANSECHES, en remplacement de :
ANCIEN GERANT : Madame Denise REBEYROLLE, demeurant à SSOUS PARSAT (23150), 22 rue des Palisses, démissionnaire.
Mention sera portée au RCS de Gueret.

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI - HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

BIOCOMPIG
fournisseur d'engrais organique en granulé
Compost et Engrais organique en Granulé
Fientes de POULE- PORC -CHAMPIGNON
Livraison rapide Grande quantité disponible
Guillaume au 06 75 45 88 09 - Info@biocompig.fr

La Maison de l'Eleveur
votre devis sur www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TÔLES BACHE ACIER
1ER CHOIX 5 NERVURES
GALVANISÉES LAQUÉES À 25µ
À PARTIR DE 7,95€/M²*
LIVRÉES ET DÉCHARGÉES GRATUITEMENT**
Largeur utile : 1.00m
Largeur totale : 1.05m
Ce que nous vous facturons
Ce que d'autres vous facturent en plus
* exemple de prix HT pour 30m² (hauteur 1m), quantité à partir de 30m²
** Service valable pour un port de 1.5 T.

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : boutique.reussir.fr

Annonces classées

23

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE BORDEAUX

APPEL À CANDIDATURES

lance une procédure d'appel à candidatures pour l'implantation d'un débit de tabac ordinaire permanent sur la commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT 23300

(article 18 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010)
ou pour les communes de moins de 3 500 habitants
(articles 18 et 19 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010)

Périmètre d'implantation : commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT 23300

Dépôt des candidatures du 30/04/2024 au 30/06/2024

par signature du cahier des charges aux adresses suivantes :

Bureau de douane de Poitiers 32 rue Salvador Allende - CS 30545 86020 POITIERS CEDEX du lundi au vendredi de 8h00-12h00/13h30-17h30

Mairie de SAINT AGNANT DE VERSILLAT 10 Rue Marc Parrotin 23300 SAINT AGNANT DE VERSILLAT les lundi mardi mercredi 8h30-12h00 13h30-17h30 jeudi 13h30-17h30 vendredi 8h30-12h00

237492

Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, **du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h**, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.

Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.

Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne :

https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mél : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.

Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents

Tél : 05.55.76.20.18 - mél : smabga@sfr.fr

M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :

- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h**
- **mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h**
- **mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h**
- **mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30**
- **mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h**
- **mairie de Mailhac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30**
- **mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h**

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.

Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

235382

LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE BORDEAUX

APPEL À CANDIDATURES

lance une procédure de transfert de débit de tabac ordinaire permanent pour l'implantation d'un débit sur la commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT 23300

(articles 14 à 17 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010)
Périmètre d'implantation : commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT 23300

Les débitants de tabac en exercice dans le département de la Creuse (cf. art 14 du décret) peuvent transmettre ou déposer leur candidature sur papier libre au bureau de douane de Poitiers 32 rue Salvador Allende - CS 30545 86020 POITIERS CEDEX du lundi au vendredi de 8h00-12h00/13h30-17h30

Dépôt des candidatures du 30/04/2024 au 30/07/2024.

237500

Centre MarchésPublics.fr
Votre plateforme de marchés

LA RÉFÉRENCE LOCALE des appels d'offres !
legales@centrefrance.com
Une solution de Centre France Pub

Droit Privé - Droit Public
Notre équipe d'experts
vous accompagne pour la diffusion de vos annonces légales
30 000 ANNONCES / AN
+ de 400 TITRES RÉFÉRENCÉS
20 ANNÉES D'EXPERTISE
1 ÉQUIPE DÉDIÉE
04 73 17 31 27 | legales@centrefrance.com
www.centreofficielles-legales.com

LA MONTAGNE

SA à Conseil d'administration au capital de 609.796,07 €
RCS de Clermont-Ferrand n°856 200 159
SIRET 856 200 159 005 10
45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.
Téléphone 04.73.17.17.17.
N°TVA : FR40 856 200 159

Président du Conseil d'administration : M. Alain VEDRINE
Directrice générale Directrice de la publication : Mme Soizic BOUJU
Directeurs éditoriaux : M. Stéphane VERGEADE, M. Thibaud VUITTON
Fondateur : Alexandre VARENNE

N° CPPAP : 0425 C 86413 - N°CNIL : 2193353.

IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand.

I. – PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 :
1) Publicité commerciale. – Tél. 04.73.17.30.42.
2) Petites annonces. – Tél. 04.73.17.30.30.
3) Annonces officielles. – Tél. 04.73.17.31.27.
4) Emploi : carrières et professions. – Tél. 04.73.17.31.26.
5) Avis d'obsèques. – Tél. 04.73.17.31.41.

II. – PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 15 :
Publicité commerciale. – Tél. 01.80.48.93.66.

ACPM CentreFrance

LE TRI + FACILE
Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en Europe à partir de fibres recyclées. L'eutrophisation des eaux est de 0.015 kg/t de papier.

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

MARIAGES RENCONTRES

RENCONTRES

AGENCES

FINI LA SOLITUDE, découvrez des centaines de personnes seules prêtent à faire des rencontres sérieuses entre particulier sur votre région. _ SPC, tél. 0.805.03.10.03, appel gratuit, siren 852407717. 320905

TÉLÉPHONE

BRUNE élégante, vve, ch. H, libre, pr bons moments à partager par tél._ABY, tél. 0895.10.06.62, 0,80 €/mn + px appel RC442035499. 316051

CLARA, cherche relation passionnelle avec un M., RC 501004089. _ SD, tél. 08.95.10.23.43, 0,80 €/min + prix appel. 319826

MARIE, 63 a., dispo, pr belle rencontre av. H, doux, courtois, par tél._ ABY, tél. 09.78.06.42.43 appel gratuit, RC442035499. 316062

MARRE DU TRAIN-TRAIN QUOTIDIEN, je ch. 1H pr 1 rel. discrète, par tél. _ ABY, tél. 06.02.19.47.28 appel gratuit, RC442035499 316049

DEMARRER UNE BELLE HISTOIRE D'AMOUR, par téléphone, Annick, 63 a._ ABY, tél. 0895.10.06.61- 0,80 €/mn + px appel RC442035499 316031

VÉHICULES

VENTE CITADINES

VENTE BERLINES

CITROEN

STAC

STAC, 150 véhicules en stock. _Tél. 04.70.05.63.15 www.stacauto.net 322697

VENTE VÉHICULES SANS PERMIS

AIXAM, voiture sans permis, neuve dès 9.800 €, occasion dès 5.000 €, location. _ GARAGE LEBRETON, St Germain-des-Fossés / Montluçon, tél. 06.86.26.52.57. 315958

VENTE VÉHICULES LOISIRS

MOBILHOMES

MOBILHOME 8.6x3 m, isolé, 13.250 € HT, livré._ WWW.HALLES-FOREZIENNES.COM, tél. 06.80.59.35.59. 307730

ACHATS VÉHICULES LOISIRS

RECHERCHE CAMPING-CAR, part. de Brive. _ Tél. 07.84.68.37.04. 320315

L'ACTU EN DIRECT
LAMONTAGNE.fr

2 départements achetés le 3ème OFFERT

Pour faire paraître une photo avec votre petite annonce, il suffit :
- de nous faire parvenir un tirage papier de bonne qualité avec vos coordonnées au verso, accompagné de votre grille (attention ! la photo ne vous sera pas retournée)
- ou de nous envoyer une photo (fichier .jpeg) par mail à **annonces.cfp@centrefrance.com** en précisant votre nom et le téléphone figurant dans votre annonce.

Zone de diffusion 03 • 15 • 18 • 19 • 23 • 28 • 43 • 45 • 58 • 63 • 87 • 89

A/ Rédigez votre annonce

(1 lettre par case, 1 case entre chaque mot - Évitez les abréviations)

Ligne 1
Ligne 2
Ligne 3
Ligne 4
Ligne 5

Vos rendez-vous • Bonnes affaires mercredi + samedi • Immobilier* jeudi + samedi • Automobile vendredi + samedi • Toutes rubriques sauf emploi

*Localisation du bien et DPE obligatoires.

B/ Choisissez votre formule et calculez le prix de votre annonce

Entourez votre formule	1 jour aux choix	Duo Rendez-vous 1 jour + samedi	Double Duo 2 Rendez-vous 2 jours + 2 samedis	Sixto 6 jours consécutifs	Calculez le prix de votre annonce
1 département	2,20 € la ligne	2,70 € la ligne	3,50 € la ligne	7,40 € la ligne	____ € x ___ lignes x ___ €
Départements supplémentaire(s)	1,10 € la ligne par départ.	1,35 € la ligne par départ.	1,75 € la ligne par départ.	3,70 € la ligne par départ.	____ € x ___ lignes x ___ dép. = €

Département(s) : 03☐ 15☐ 18☐ 19☐ 23☐ 28☐ 45☐ 58☐ 63/43☐ 87☐ 89☐

Option Photo	10 €	Option Photo	= €
Option Cadre	6 €	Option Cadre	= €
Option Puce ✗	4 €	Option Puce	= €
Mention «Écrire à Centre France Publicité» (domiciliation)	40 € + le prix de 2 lignes de texte	Option Domiciliation	= €
(2) Obligatoire pour Mariages et Rencontres.		TOTAL ANNONCE	= €

C/ Vos coordonnées (à remplir obligatoirement)

(Ces renseignements* ne figureront pas dans l'annonce)

NOM..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... e-mail.....

☐ Votre annonce par téléphone au 04 73 17 30 30 de 9 h à 17 h
☐ Votre annonce par mail annonces.cfp@centrefrance.com

☐ Votre annonce par courrier
Envoyez le document rempli à :
Centre France Publicité - Service PAT
BP 90124 - 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

Règlement par chèque à l'ordre de CFP ou par carte bancaire (uniquement par téléphone)

*Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

102505

Avis d'obsèques / Annonces classées

37

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE (Goulandre)

Cédric et Stéphanie REUASSE,
son fils et sa belle-fille ;
Emeline et Clélia, ses petites-filles adorées,
Ainsi que toute la famille
vous font part du décès de

Jacqueline MOREAU

survenu le 5 avril 2024, dans sa 76e année.
Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

PF Colon, Rochefort-Montagne.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

936521

AVIS DE DÉCÈS

BELLAC

Mme Michelle RIVAUD, son épouse ;
Nicolas, son fils ;
Ainsi que toute la famille et ses amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean RIVAUD

survenu à l'âge de 82 ans.
Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 10 avril.

●

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Pioffret, Blond.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

937128

REMERCIEMENTS

VERNEUIL-SUR-VIENNE (La Cour)
SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, messages se sont associées à sa peine lors du décès de

Monsieur Régis GRANET

PF Mérigot, Saint-Priest-sous-Aixe.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

936401

Pour un
AVIS D'OBSÈQUES
qui lui ressemble,
dites-le avec des mots,
mais aussi AVEC DES SYMBOLES

Vous pouvez aussi agrémenter votre avis avec
UN CADRE NOIR ÉBÈNE
ou UNE PHOTO

04 73 17 31 41
obseques@centrefrance.com

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne arrêté en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la habilitation et aux modalités de publication de ces annonces.

VIE DES SOCIÉTÉS

SASU AD
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
siège à AIXE SUR VIENNE (Haute Vienne)
1 Rue de Cognac.
917 434 870 RCS LIMOGES.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2024 et à compter du même jour, il résulte que : la dissolution anticipée de la société a été prononcée suite de sa mise en liquidation. A été nommé en qualité de liquidateur : Monsieur Agar ISMAEL HASSAN, demeurant à ST PRIEST SOUS AIXE (Haute Vienne) 1 Route de Tamoud, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à AIXE SUR VIENNE (Haute Vienne) 1 Rue de Cognac . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Avis au RCS de Limoges.

237022

AVOCATS
TEN

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard - Pôle République Secteur 2 - 86000 POITIERS

M3A
Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 euros
Siège social : 4 Rue des Filles Notre Dame
87000 LIMOGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIMOGES et FIRBEIX du 09 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : M3A

Siège social : 4 Rue des Filles Notre Dame 87000 LIMOGES

Objet social : Création, acquisition, prise à bail, gérance, exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de restauration, débit de boissons, bar, brasserie, bar à vin et vente de vins et spiritueux.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 25.000 euros Gérance : M. Jean-Charles ALIBERT, demeurant 101 rue du Chinchauveaud 87100 LIMOGES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIMOGES.

Pour avis La Gérance

237408

Centre
MarchésPublics.fr
Votre plateforme de gestion

Nouveau

RESTEZ EN VEILLE
et saisissez de nouvelles opportunités d'affaires

Une solution de Centre France Publicité

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Commune de Droux (87190)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur le déclassement et l'aliénation de deux sections de voie communale et sur la désaffectation et l'aliénation de huit chemins ruraux

Par arrêté municipal N° 2024-026 du 21mars 2024, le Maire de la commune de Droux (Haute-Vienne) a décidé l'ouverture d'une enquête publique portant sur le déclassement et l'aliénation de deux sections de voie communale au lieu-dit Armantioux et sur la désaffectation et l'aliénation de huit chemins ruraux aux lieux-dits Armantioux, Le Petit Mont et Le Foussat et de six sections de chemin rural à Armantioux, Les Âges, Le Foussat et Le Moulin de Vergnolles.

M. Benoist Deloge a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Droux **du samedi 27 avril 2024 à 9 heures 45 heures au mardi 14 mai 2024 à 11 heures 45 inclus**, aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public. Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public à la Mairie.

Durant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, prévu à cet effet disponible à la Mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Droux 1, place Jean-Jaurès - 87190 Droux. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Droux :

- le samedi 27 avril 2024 de 9 heures 45 à 11 heures 45 ;
- le mardi 14 mai 2024 de 9 heures 45 à 11 heures 45.

237317

Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, **du lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h**, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.

Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.

Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne :

https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Mailhac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mél : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.

Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents

Tél : 05.55.76.20.18 - mél : smabga@sfr.fr

M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :

- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h
- mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h
- mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h
- mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30
- mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h
- mairie de Mailhac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.

Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public

235384

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce
par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cip@centrefrance.com

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITÉS BROCANTES

ACHÈTE, pièces de monnaie en argent et en or, bijoux or et or à la casse. SARL AU TEMPS PASSÉ, 89 rue Théodore bac, Limoges, tél. 05.55.79.62.78. 295992

ACHETE CHER, fourrures, montres, bagagerie, monnaies, mobilier, etc. _ MAISON CHARLES GAUDILLAT, tél. 06.47.81.71.99. 322246

POUR CLIENTS USA, mobilier, bijoux, miroir, tableaux, verres, machine à coudre, etc. _ MAISON GAUDILLAT, tél. 06.47.81.71.99. 322244

POUR COLLECTION, vin et spiritueux, cuivre, étain, monnaie, etc. _ MAISON CHARLES GAUDILLAT, tél. 06.47.81.71.99. 322243

MARIE, 63 a., disp, pr belle rencontre av. H, doux, courtois, par tél._ ABY, tél. 09.78.06.42.43 appel gratuit, RC442035499. 316062

BRUNE élégante, vve, ch. H, libre, pr bons moments à partager par tél._ABY, tél. 0895.10.06.62, 0,80 €/mn + px appel RC442035499. 316051

MARRE DU TRAIN-TRAIN QUOTIDIEN, je ch. 1 H pr 1 rel. discrète, par tél. _ ABY, tél. 06.02.19.47.28 appel gratuit, RC442035499 316049

DEMARRER UNE BELLE HISTOIRE D'AMOUR, par téléphone, Annick, 63 a._ ABY, tél. 0895.10.06.61- 0,80 €/mn + px appel RC442035499 316031

MARIAGES RENCONTRES

RENCONTRES

AGENCES

FINI LA SOLITUDE, découvrez des centaines de personnes seules prêtent à faire des rencontres sérieuses entre particulier sur votre région. _ SPC, tél. 0.805.03.10.03, appel gratuit, siren 852407717. 320905

TÉLÉPHONE

CLARA, cherche relation passionnelle avec un M., RC 501004089. _SD, tél. 08.95.10.23.43, 0,80 €/min + prix appel. 319826

VÉHICULES

VENTE VÉHICULES LOISIRS

MOBILHOMES

MOBILHOME 8.6x3 m, isolé, 13.250 € HT, livré._ WWW.HALLES-FOREZIENNES.COM, tél. 06.80.59.35.59. 307730

ACHATS VÉHICULES LOISIRS

RECHERCHE CAMPING-CAR, port. de Brive. _ Tél. 07.84.68.37.04. 320315

Par arrêté préfectoral du 26/12/2023, **UNION & TERRITOIRES** a été renouvelé dans son habilitation à publier les annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes notariés sur le département de la Haute-Vienne pour l'année 2024.

Le tarif de base est fixé à 0,183 € HT le caractère.

Depuis le 01/01/2022, les annonces de création de sociétés, de dissolution et de clôture de liquidation sont forfaitisées.

À compter du 01/01/2024, de nouveaux forfaits entrent en vigueur : transfert de siège social, modification des dirigeants ou d'administrateur, nomination/cessation de fonction de commissaire aux comptes ; modification du capital social, mouvement sur l'activité ou l'objet social ; changement de dnomination, modification de forme juridique, mouvement d'associé/cession de parts sociales.

Pour contacter notre service :
— Tél. 05 55 04 64 60 – mail : secretariat@terredactu.com
— Site : www.terredactu.com

SAS MLH

Société par Actions Simplifiée, en liquidation
Au capital de 150 000,00 €
Siège social : 4 ter, avenue Saint Eloi Limoges 87000
RCS de Limoges 810 832 055

Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 mars 2024, il a été approuvé les comptes de liquidation de la société, donné quitus au liquidateur Mr Laurent HEBRAS, président de la SAS MLH, domicilié à Limoges (87), 4 ter, avenue St-Eloi, de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 29 Février 2024.

---

les avocats

Lexlade-Entreprises
Maître Olivier Brousse
37, rue Barthélemy-Thimonnier
87280 Limoges
Tél. 05 55 32 89 04

Transfert du siège social

Le 20/03/2024, les associés de "LES PELAUDS" SCI au capital de 1 000 € dont le siège est à Eymoutiers (87), 7 avenue Belle-Vue, immatriculée au RCS Limoges sous le numéro 909 458 960, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont décidé de transférer le siège social à compter du 20/03/2024, à Eymoutiers (87), 20 Avenue Picasso.

Pour avis.

NOUVEAU

Plateforme de gestion d'annonces légales

Publiez directement vos annonces légales sur : **terredactu.com**

Aide à la rédaction

Simple – Rapide – Efficace

DEVIS ET ATTESTATION IMMÉDIATS

Paiement sécurisé par carte bancaire

Tél. 05 55 04 64 60
nh@terredactu.com

SARL ALPA

Société à Responsabilité Limitée de Famille
4 Chez Lacroix
87150 ORADOUR SUR VAYRES
Capital initial de 21 000 €uros

Avis de constitution

Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.
DENOMINATION SOCIALE : SARL ALPA
CAPITAL : 21 000 euros divisé en 2 100 parts de 10 €uros chacune entièrement souscrites et libérées.
SIEGE SOCIAL : 4 Chez Lacroix 87150 ORADOUR SUR VAYRES
OBJET : La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, plus généralement, toutes les opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet susindiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.
La société a pour objet acquisition, la prise à bail, exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dans les associés sont locataires ou propriétaires
DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Alice COLIN et Pauline BURYSEK ont fait apport de 10 000 € de numéraire chacune et Stéphanie JOUAUDIN-ROBERT a apporté 1 000 € de numéraire.
GERANTES : Alice COLIN et Pauline BURYSEK demeurant 25 rue des Roses à Limoges sont désignées statutairement en qualité de gérantes pour la durée de la Société.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de LIMOGES.
Pour avis

A.G. PEX

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : 22, rue Atlantis
87000 Limoges
451 766 703 RCS Limoges

Aux termes d'une décision en date du 27 mars 2024, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Monsieur Laurent DALMAU, de ses fonctions de CoGérant à compter du 31 mars 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis,
La Gérance.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Christophe BEX, Notaire au sein de la société civile professionnelle « Géraldine PEUCHAUD, Christophe BEX et Sandrine BERGER, Notaires associés », titulaire d'Offices notariaux à Ambazac (Haute-Vienne), avec bureau annexe permanent à Nantiat (Haute-Vienne), et à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), le 25 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
La mise à disposition à titre gratuit de tout ou partie du ou des immeubles appartenant à la société au profit de l'un ou de ses associés.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
La dénomination sociale est : AUREVAL
Le siège social est fixé à : Limoges (87000), 18 rue de Fontbonne.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000,00 €).
Les parts sont librement cessibles entre associés.
Toutes les autres cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.
Le gérant de la société est : Madame Delphine Suzanne BARRET, épouse de Monsieur Philippe Marie Pierre VERGER, née à Limoges (87000) le 22 mars 1967, demeurant à Limoges (87000) 18 Rue de Fontbonne.
Exercice social : 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis.
Le notaire.

SCP ALEXIS GRIMAUD LONGEQUEUE
20, Boulevard Victor Hugo
87000 Limoges

PATIER

Société civile d'exploitation agricole
au capital social de 1 600,00 €,
siège social : Coutellias,
Compreignac (87140),
RCS de Limoges n°429 671 985.

Réduction du capital

Suivant acte reçu par Me Frédéric ALEXIS, Notaire à Limoges, 20 bd Victor-Hugo, le 27 mars 2024, enregistré à Limoges, a été effectuée une réduction de capital social suite à retrait d'associé et rachat de ses parts.
L'ancien capital est de 1 600,00 €.
Le nouveau capital est 1 590,00 €.
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis.

SCP ALEXIS GRIMAUD LONGEQUEUE
20, Boulevard Victor Hugo
87000 Limoges

PATIER JEAN,

SAS au capital social de 7 622,45 €,
Siège social : Maison Rouge,
Bonnac-la-Cote (87270),
RCS de Limoges n°378 130 074.

Réduction de capital non motivée par des pertes

Suivant acte reçu par Me Frédéric ALEXIS, Notaire à Limoges, 20 bd Victor Hugo, le 27 mars 2024, enregistré à Limoges, a été effectuée une réduction de capital social suite à retrait d'associé et rachat de ses parts.
L'ancien capital est de 7 622,45 €.
Le nouveau capital est de 3 963,88 €.
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis.

SCP ALEXIS GRIMAUD LONGEQUEUE
20, Boulevard Victor Hugo
87000 Limoges

SCI PATIER-MAISON-ROUGE

au capital social de 1 524,49 €,
Siège social : Maison Rouge,
Bonnac-la-Cote (87270),
RCS de LIMOGES n°338 081 755.

Réduction du capital

Suivant acte reçu par Me Frédéric ALEXIS, Notaire à Limoges, 20 bd Victor Hugo, le 27 mars 2024, enregistré à Limoges, a été effectuée une réduction de capital social suite à retrait d'associé et rachat de ses parts.
L'ancien capital est de 1 524,49 €.
Le nouveau capital est 1 219,69 €.
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis.

SCP ALEXIS GRIMAUD LONGEQUEUE
20, Boulevard Victor Hugo
87000 Limoges

MANIGNE

société civile immobilière
au capital social de 2 000,00 €.
Siège social : Saint-Florent,
Couzeix (87270),
RCS Limoges 440 645 919.

Modification gérant, cogérant et transfert de siège

Suivant courrier du 14/10/2023, Mr Bernard DELUCHAT demeurant à Mougins (06250) 443 chemin de l'Huba a est démissionnaire de ses fonctions, laissant Eugénie DELUCHAT pour associée unique.
Le 17/01/2024, l'associée unique confirme :
- Sa nomination en qualité de cogérante de la société par suite de la démission du gérant actuel.
- La nomination en qualité de cogérante de la société : Mme Graziella DELUCHAT née BAYLE demeurant à Limoges (87000), 1 A rue Jean-Pierre-Timbaud.
- Décide de transférer l'adresse du siège social de la société pour qu'il soit désormais à l'adresse suivante : Chez Mme Graziella DELUCHAT, 3 Les Magroux, 18160 La-Celle-Condé, à compter du 17/01/2024.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bourges et radiée au RCS de Limoges.

Pour avis.

Florent VERGNE
Avocat
45, Rue Turgot - Limoges

Suivant décisions du 27/03/2024 les associés de la société Limougeotte, SAS au capital de 15 000€, dont le siège est 135, Avenue Maréchal de Lattre-de-Tassigny – 87000 Limoges, RCS Limoges 920 482 635 ont décidé de porter le capital social à 16 850 € et de nommer Monsieur Aurélien GAUMÉ, demeurant 34 Champsiaux - 87800 La Meyze en qualité de directeur général.

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Mr Julien COULAUD, Notaire membre de la société « Cécile RIFFAUD, Sophie GALINIER GIRY et Julien COULAUD, notaires associés d'une SCP titulaire d'un Office Notarial » à Saint-Junien (Haute-Vienne), 29 Boulevard Victor Hugo, CRPCEN 87052, le 4 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
M. René Maurice MORAND, et Mme Nicole Jacqueline PRADIGNAC, demeurant ensemble à Saint-Junien (87200) 3 Bis avenue Bertrand.
Mariés à la mairie de Saint-Junien (87200) le 28/07/1962 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

SELARL DAURIAC & ASSOCIES
Avocats à la Cour
12, rue des Anglais à Limoges
Tél. 05.55.77.32.54
Adresse mail : cabinet@dauriac-avocats.com

VENTE JUDICIAIRE IMMOBILIERE

En un seul lot
Commune de Limoges (87000)
27, rue Elie Berthet

Dans un ensemble immobilier, un local situé au rez-de-chaussée et donnant sur l'arrière de l'immeuble côté sud.
Le local est d'un seul tenant représentant 3 lots de copropriété :
Désignation des biens avant travaux :
Lot n° 2 : au rez-de-chaussée gauche, au fond, un local commercial avec caves, ouvert sur le lot n° 3 comprenant diverses réserves et les 869/10.000ièmes de la propriété du sol et des parties générales,
Lot n° 3 : au rez-de-chaussée droit, au fond, un local à usage commercial ouvert sur les lots n° 2 et 4, comprenant diverses réserves et les 762/10.000ièmes de la propriété du sol et des parties générales,
Lot n° 4 : au rez-de-chaussée, face au couloir d'entrée, un local commercial ouvert sur les parties communes et sur les lots n° 3 et 1, utilisé en salle d'exposition et bureau et les 381.10.000ièmes de la propriété du sol et des parties générales.
Il convient de préciser que des travaux ont été réalisés mais sont actuellement inachevés et que le local est désormais d'un seul tenant (initialement 3 lots de copropriété).
Cadastré Section DY n° 353 pour une contenance de 00 ha 03 a 19 ca.
MISE A PRIX : 15 000,00 €
Frais de poursuite de vente en sus.

ADJUDICATION A L'AUDIENCE DES CRIEES du JUGE DE L'EXECUTION
Chargé des saisies immobilières, près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de Limoges,
Cité Judiciaire de ladite ville, 23 Place Winston Churchill, le :
LUNDI 03 JUIN 2024 A 14H30

Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat près le Tribunal Judiciaire de Limoges.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
- Maître Xavier RASCOL, Huissier de Justice à Limoges pour les visites : Tél. 05 55 34 32 48,
- Maître Laetitia DAURIAC, Avocat, 12, rue des Anglais - 87000 Limoges, avocat poursuivant,
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Limoges, chargé des saisies des saisies immobilières, où le cahier des conditions de vente est déposé.

A Limoges, le 28 mars 2024.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-VIENNE

Avis d'enquête publique

Conformément aux dispositions de l'arrêté interpréfectoral en date du 11 mars 2024, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de trente-six jours (36) jours consécutifs, du **lundi 8 avril 2024 à 9h au lundi 13 mai 2024 à 17h**, au sujet de la demande de déclaration d'intérêt général au titre des articles R. 214-88 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Salleron, Benaize et Affluents » sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, sollicitée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.
Communes concernées (21) : Arnac-la-poste, Azat-le-Ris, Azérables, Cromac, Dompierre-les-Eglises, Jouac, La Souterraine, Les Grands-Chézeaux, Lussac-les-Eglises, Malnac-sur-Benaize, Magnac-Laval, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Hilaire-la-Treille, Tersannes, Vareilles, Verneuil-Moustiers.
Un exemplaire du dossier d'enquête en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé en mairies de Saint-Léger-Magnazeix (siège de l'enquête publique), d'Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Malnac-sur-Benaize et Vareilles (mairies de permanences) pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier dématérialisé sera consultable dans toutes les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne :
https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.
Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans les locaux du PASTEL situés 22 rue des Pénitents-Blancs à Limoges (Haute-Vienne) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Il conviendra, à cet effet, de contacter préalablement le service eau environnement forêt de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne au 05.19.03.21.69 ou 05.19.03.21.46.
Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, en mairies de Saint-Léger-Magnazeix, Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Lussac-les-Eglises, Malnac-sur-Benaize et Vareilles ou être formulées par écrit et adressées à la mairie de Saint-Léger-Magnazeix (3 avenue du clocher 87190 Saint-Léger-Magnazeix) ou par mail :
lola.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.
Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourront pas être pris en considération.
Des informations sur le projet pourront être sollicitées auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents Tél : 05.55.76.20.18 – mail : smabga@sfr.fr
M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Limoges et recevra le public, aux jours et heures indiqués ci-après :
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 8 avril 2024 de 9h à 11h ;
- mairie d'Azat-le-Ris lundi 15 avril 2024 de 14h à 16h ;
- mairie de Lussac-les-Eglises 1 place de fleury vendredi 26 avril 2024 de 9h à 11h ;
- mairie d'Arnac-la-Poste jeudi 2 mai 2024 de 14h30 à 16h30 ;
- mairie de Vareilles mardi 7 mai 2024 de 14h à 16h ;
- mairie de Malnac-sur-Benaize lundi 13 mai 2024 de 13h30 à 15h30 ;
- mairie de Saint-Léger-Magnazeix lundi 13 mai 2024 de 16h à 17h.
A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général prise par arrêté interpréfectoral.
Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne où ils seront à la disposition du public pendant un an, à l'adresse suivante : https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public.

ANNONCES LÉGALES
UNION & TERRITOIRES
site : www.terredactu.com
e-mail :
secretariat@terredactu.com

Mairie de : (nom de la commune) DOMPIERRE LES EGLISES

Certificat d'affichage

Je soussigné(~~e~~),

NOM Prénom : Philippe Guibert

Fonction : Maire

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Dompierre les Eglises

le 23 mars 2024

Signature et cachet : Ph. Guibert
Maire,

MAIRIE DE DOMPIERRE LES EGLISES
HAUTE-VIENNE

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne - Service eau, environnement, forêt - Le Pastel - 22 rue des pénitents blancs - CS43217 - 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : CROMAC 87160.

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : OVAN Nicolas

Fonction : Maire.....

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à CROMAC

le 18 mars 2024

Signature et cachet :

MAIRIE DE CROMAC 87160 (Hte-Vienne)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) JOUAC

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : BOUX Michel

Fonction : MAIRE

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à JOUAC

le 22/03/2024

Signature et cachet :

MAIRIE de JOUAC 87 (Haute-Vienne)

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne - Service eau, environnement, forêt - Le Pastel - 22 rue des pénitents blancs - CS43217 - 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : AZERABLES - 23160

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : AUMAITRE Yves

Fonction : Maire de la commune d'Azérables

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Azérables

le 23 mars 2024

Signature et cachet :

Le Maire,
Y. AUMAITRE,

MAIRIE d'AZERABLES
23160 (Creuse)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) .....MAIRIE
23 Rue du Pré du Moulin
87360 AZAT LE RIS

SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT FORÊT
20 MARS 2024
DDT Haute-Vienne

Certificat d'affichage

Je soussigné(~~e~~),

NOM Prénom : BREGEAUD Laurent

Fonction : Maire

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 18 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Azat le Ris

le 18 mars 2024

Signature et cachet :

MAIRIE D'AZAT-LE-RIS (Haute-Vienne)

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) ARNAC LA POSTE

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : DRIEUX Sophie

Fonction : Maire d'Arnac la Poste (87)

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Arnac la Poste

le 18 MARS 2024

Signature et cachet :

MAIRIE D'ARNAC LA POSTE R.F. (Haute-Vienne)

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de LA SOUTERRAINE

LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : LEJEUNE Etienne

Fonction : Maire

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à La Souterraine

le 25 mars 2024

Signature et cachet :

MAIRIE DE LA SOUTERRAINE (Creuse)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : LES GRANDS-CHEZEAUX 87160

Certificat d'affichage

Je soussigné, Monsieur DUFOURD Jacques, Maire de la Commune des Grands-Chézeaux, certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 22 mars 2024 et restera affiché jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Les Grands-Chézeaux,

Le 22/03/2024

Signature et cachet :

MAIRIE DES GRANDS CHEZEAUX 87160

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) Lussac-les-Eglises

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : MAITRE Daniel

Fonction : Maire

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Lussac-les-Eglises

le 22/03/2024

Signature et cachet :

MAIRIE DE LUSSAC-LES-EGLISES

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) MAILHAC SUR BENAIZE

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : LYBERT Ginette

Fonction : MAIRE

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Mailhac/B

le 22 mars 2024

Signature et cachet :

MAIRIE de MAILHAC-SUR-BENAIZE
87 (Haute-Vienne)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) Magnac-Laval

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : Xavier GUIBERT

Fonction : MAIRE

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Magnac-Laval

le 18 Mars 2024

Signature et cachet :

MAIRIE DE MAGNAC-LAVAL 87190 (HTE-VIENNE)

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : SAINT GEORGES LES LANDES

Certificat d'affichage

Je soussigné,

NOM Prénom : LACHAISE Joël.

Fonction : Maire

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à SAINT GEORGES LES LANDES.

le 27 mars 2024.

Signature et cachet :

MAIRIE DE St-GEORGES-les-LANDES 87 (Hte-Vienne)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de: SAINT AGNANT DE VERSILLAT

Certificat d'affichage

Je soussigné,

NOM Prénom: Pierre DECOURSIER

Fonction: Maire

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Saint Agnant de Versillat

le 28 MARS 2024

Signature et cachet :

Le Maire
Pierre DECOURSIER

MAIRIE de ST AGNANT-de-VERSILLAT

<u>Certificat complété et signé à retourner</u>:

- soit par voie postale à: Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à: iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) St Hilaire la Treille

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : BERGER Odile

Fonction : Maire de St Hilaire la Treille

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à St Hilaire la Treille

le 16/03/24

Signature et cachet :

MAIRIE de SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE 87 (Haute-Vienne)

Certificat complété et signé à retourner :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) Saint Léger Magnazeix

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : Rouet Jean

Fonction : Maire saint Léger Magnazeix

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Saint Léger

le 18 mai 2024

Signature et cachet :

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : SAINT MARTIN LE MAULT

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : Mr NAVARRE Michel

Fonction : MAIRE

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 22 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à SAINT MARTIN LE MAULT

le 22 mars 2024

Signature et cachet :

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT FORÊT
20 MARS 2024
DDT Haute-Vienne

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : AUGROS Evelyne

Fonction : maire de Saint-Maurice-la-Souterraine

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Saint-Maurice-la-Souterraine

le .....15 MARS 2024.....

Signature et cachet :

Le maire
Evelyne AUGROS

MAIRIE de ST-MAURICE-LA-SOUTERRAINE (Creuse)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

MAIRIE

St-Sulpice-les-Feuilles

HAUTE-VIENNE
Code Postal : 87160
Tél : 05-55-76-73-32
Fax : 05-55-76-58-75
e-mail : st.sulpice.les.feuilles@wanadoo.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Alain JOUANNY, Maire de la Commune de ST SULPICE LES FEUILLES, certifie avoir procédé, ce jour, à l'affichage de l'arrêté préfectoral du 11 Mars 2024 portant ouverture d'une enquête publique, au titre des articles des articles R.214-88 et suivants du Code de l'Environnement, sur la demande de déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques concernant l'aménagement, la restauration et l'entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents, présentée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents.

Fait à St-Sulpice-les-Feuilles, le 15 Mars 2024.

Le Maire,

A. JOUANNY

MAIRIE DE ST SULPICE LES FEUILLES (Haute-Vienne)

Mairie de : (nom de la commune) .....TERSANNES.....

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : ...FILLOUX.....Virginie.....

Fonction : .....Maire.....

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à ...TERSANNES.....

le ...23 mars 2024.....

Signature et cachet :

Mairie TERSANNES 87360 (Haute-Vienne)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : (nom de la commune) .....VAREILLES (23300)

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : ...Jean Roland MAÏGOT.....

Fonction : .....MAIRE.....

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à .....Vareilles.....

le .....23 mai 224

Signature et cachet : Le Maire,
Jean Roland MAÏGOT.

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Mairie de : VERNEUIL-MOUSTIERS

Certificat d'affichage

Je soussigné(e),

NOM Prénom : BREGEON Pascal

Fonction : MAIRE

certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron, de la Benaize et affluents présentée par le SMABGA, est affiché à la mairie depuis le 23 mars 2024 et jusqu'au 13 mai 2024 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à VERNEUIL-MOUSTIERS

le 29 MARS 2024
Signature et cachet :

MAIRIE DE VERNEUIL-MOUSTIERS 87280 (Haute-Vienne)

<u>Certificat complété et signé à retourner</u> :

- soit par voie postale à : Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne – Service eau, environnement, forêt - Le Pastel – 22 rue des pénitents blancs – CS43217 – 87032 LIMOGES cedex 1

- soit par mail à : iota.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

Carte de localisation des affichages de l'arrêté d'avis d'enquête publique

CTMA Salleron, Benaize et Affluents 2024-2026 - DIG Mars-Mai 2024 - à la date du 22 mars 2024

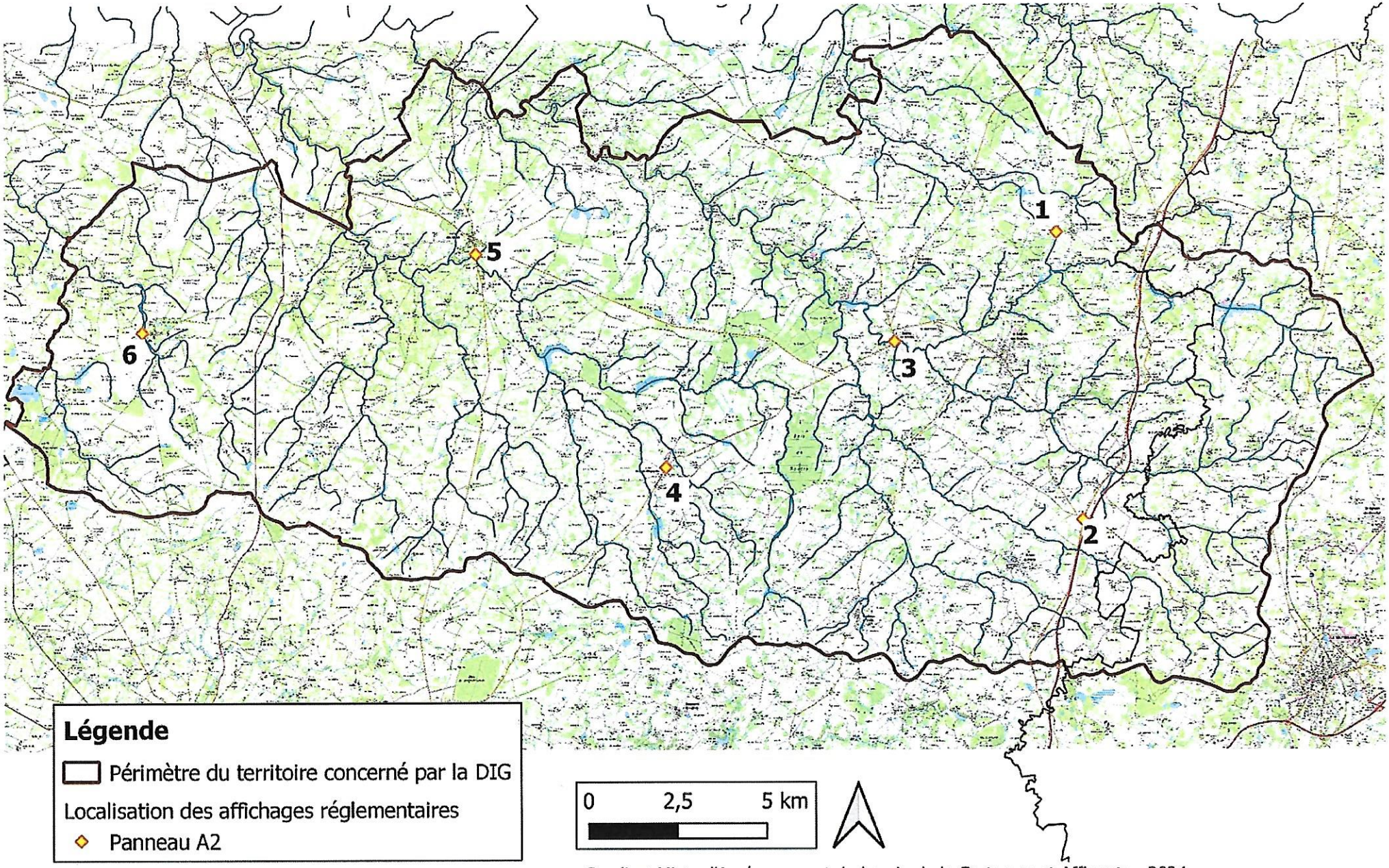

Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Gartempe et Affluents - 2024

Carte de localisation des affichages de l'arrêté d'avis d'enquête publique

CTMA Salleron, Benaize et Affluents 2024-2026 - DIG Mars-Mai 2024

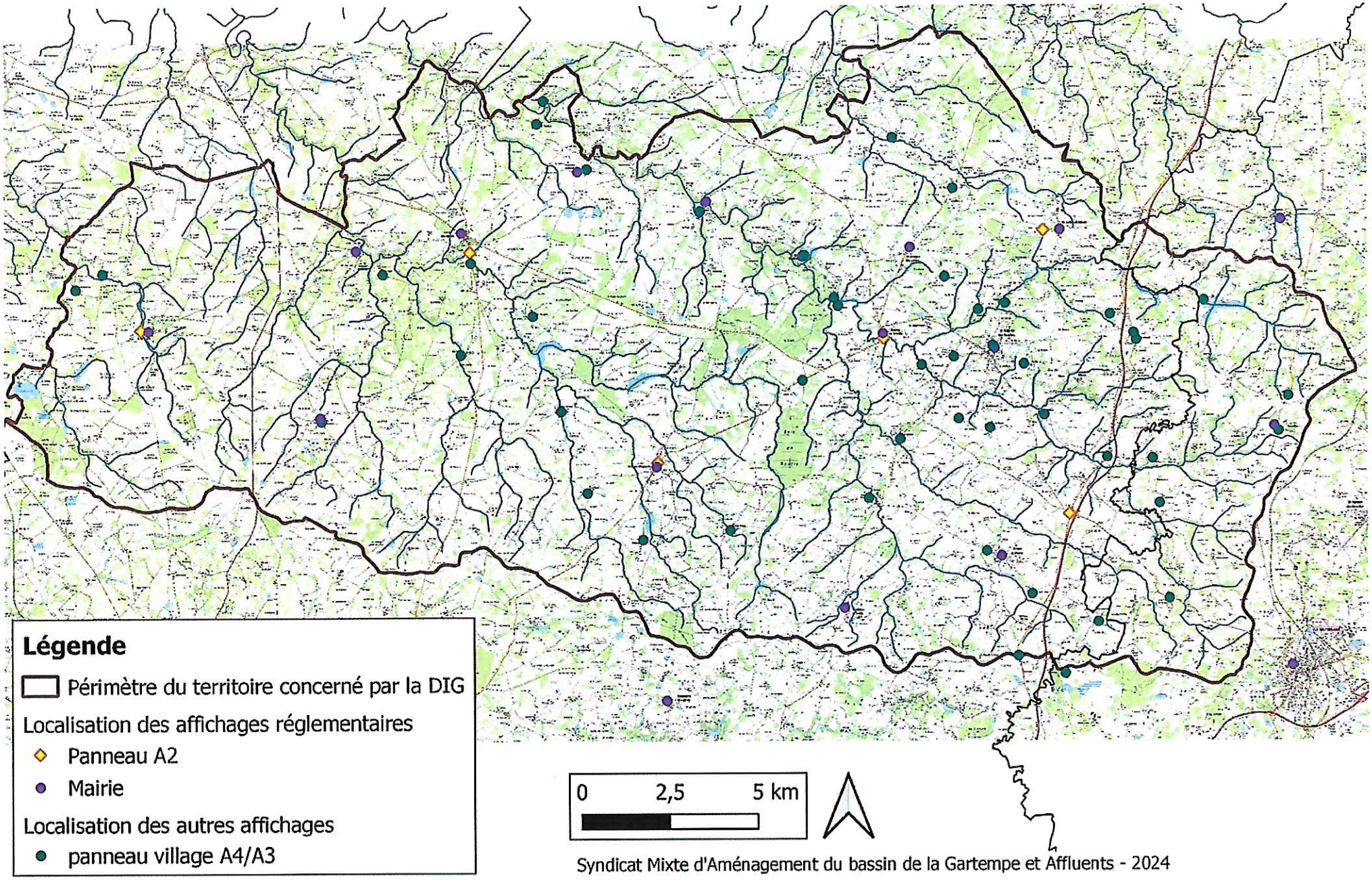

Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Gartempe et Affluents - 2024

L'Asse
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

D26
ST SULPICE LES FEUILLES
ST GEORGES LES LANDES
MAILHAC S/ BENAIZE
centre de tourisme de Mondon
CENTRE BOURG
La Poste

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La Benaize
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SP08
D88
LUSSAC LES ÉGLISES
JOUAC
Étang de Murat
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE

Objet : Enquête publique sur la demande de déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au CTMA.

Références :

- ✓ Code de l'environnement et son article R 123-18
- ✓ Arrêté préfectoral du 11 mars 2024 (Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine ; DDT des territoires de la Haute Vienne et de la Creuse)

Pièce jointe :
Un extrait du compte-rendu de l'expertise de la DDT Service Eau Environnement Forêt (conclusion première partie)

Par arrêté préfectoral cité en référence, une enquête publique a été prescrite. Elle a pour objet la mise en œuvre d'actions relatives au CTMA concernant l'aménagement, la restauration et l'entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants du Salleron et de la Benaize.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 11 mars 2024, je vous transmets la synthèse des observations du public. Cet article précise que vous disposez d'un délai maximal de 15 jours pour produire vos réponses et observations éventuelles.

Déroulement de l'enquête :

La population a été parfaitement informée : par voie de presse, par affichages dans les mairies et sur les lieux du projet.
Je me suis tenu à la disposition du public dans les mairies de :

St Léger Magnazeix (87)	Lundi 8 avril 2024	09 heures à 11 heures
Azat le Ris (87)	Lundi 15 avril	14 heures à 16 heures
Lussac les Eglises * (87)	Vendredi 26 avril	09 heures à 11 heures
Arnac la Poste (87)	Jeudi 2 mai	14 heures 30 à 16 heures 30
Vareilles (23)	mardi 7 mai	14 heures à 16 heures
Mailhac sur Benaize (87)	Lundi 13 mai	13 heures 30 à 15 heures 30
St léger Magnazeix (87)	Lundi 13 mai	16 heures à 17 heures

J'ai pris possession et clos les six registres au terme de l'enquête.

La participation du public peut être considérée comme faible, en effet, seulement 5 personnes ont participé dont 3 ont fait des observations. Remarquons qu'en général ce type d'enquête ne soulève pas une forte mobilisation.
Aucune contribution n'a été transmise par courrier ni sur le site électronique dédié.

Questions et demandes recueillies pendant l'enquête :

- ✓ Saint Léger Magnazeix (87)

  - Lundi 8 avril 2024 permanence du commissaire enquêteur :

Visite de Monsieur Patrick Fourlinnie : Il est venu se tenir informé de l'objet de l'enquête et a mentionné sur le registre "*qu'il était maintenant informé*".

- ✔ Azat le Ris (87)

  - Lundi 15 avril 2024 permanence du commissaire enquêteur :
    Visite de Madame Chantal Massonnerie conseillère municipale : elle est venue s'informer de l'objet de l'enquête.

- ✓ Arnac la Poste (87)

  - Jeudi 2 mai 2024 permanence du commissaire enquêteur :

Visite de Monsieur Grégoire GILBERT g.gilbert3@laposte.net 07 63 11 46 37
Habitant entre Saint Sulpice les Feuilles et Arnac la Poste,
Monsieur GILBERT a constaté :
- Que des agriculteurs ont arraché et saccagé la ripisylve hors de la période de rallonge (afin de produire du copeau de bois) au Pont de la Benaize près du lieu-dit La Peurusse Montrenaud.
- Mais aussi près de la départementale en direction de Piégut.
- De nombreux chevelus ont été soit drainés soit ensevelis.
- Il a constaté la destruction d'espèces comme le Pic Noir, Faucon hobereau, faucon crécerelle, bergeronnette des ruisseaux et bergeronnette printanière.
- Des pollutions diverses dues à la quantité de matières organiques et eutrophisation,
- Que le passage de machines avait entraîné la destruction des berges
- Des fuites des circuits hydrauliques et hydrocarbures provenant des pelleteuses

  - Visite de Madame Laure THIRIET

Monsieur et Madame THIRIET Mathieu et Laure demeurant 4 le Pin 87 360 Azat le Ris
Ils sont propriétaires et exploitants à Le Sauzet et à Le Pin, ils sont aussi propriétaires de l'étang du Pin.
Madame Thiriet déclare :
- Qu'il n'y a pas de cours d'eau qui traverse leur propriété "Le Pin Le Sauzet"
- Qu'une expertise par le service d'eau de la DDT 87 a été réalisée,
- Q'un compte rendu en date du 2 février 2023 a été rédigé par Monsieur Eric Hulot pour la préfecture de la Haute Vienne (Extrait fourni par Madame Thiriet joint en PJ)
Madame Thiriet indique :
- Que l'étang du Pin leur appartenant n'est pas sur un cours d'eau
- Que celui-ci est alimenté principalement par le rejet de drainage et par les eaux de ruissellement
- Que c'est un bassin tampon qui permet la filtration des pollutions diffuses agricoles.

Monsieur et Madame Thiriet demandent que leur territoire ne soit pas intégré à la zone définie dans le programme de Déclaration d'Intérêt Général dans le cadre du Contrat Territorial Milieu Aquatique.

✓ Mailhac sur Benaize (87)

Lundi 13 mai 2024 permanence du commissaire enquêteur :
Visite de Monsieur Jacques Ferron moulin de Las Croux 87 160 Cromac
Monsieur Ferron a noté sur le registre : *"nombreux embâcles sur les biefs aggravés par la récente crue de la Benaize"*. Il est favorable au nettoyage des cours d'eau du fait de l'importance du chantier et du diamètre des arbres couchés dans la rivière.

✔ Observation de la fédération départementale de pêche 23 :

La Fédération de la Creuse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques fait observer que l'AAPPMA* de la Souterraine n'a pas été identifiée dans la liste des AAPPMA* présentes sur le territoire du futur Contrat Territorial Salleron Benaize et affluents.
Elle émet un avis favorable sous réserve que l'AAPPMA* de la Souterraine soit ajoutée à la liste des AAPPMA présentes sur le périmètre d'intervention de la DIG.
* Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Limoges le 15 mai 2024

Madame Audrey SAUTRON
SMABGA

Gérard JAMGOTCHIAN
Commissaire enquêteur

Monsieur Gérard JAMGOTCHIAN

Commissaire Enquêteur
g.jamgotchian@gmail.com

Objet : Réponses au procès-verbal de synthèse des observations établi par le commissaire enquêteur
Affaire suivie par : Audrey SAUTRON (smabga@sfr.fr)

Châteauponsac, le 27 Mai 2024,

Monsieur le Commissaire.

En application de l'article R.123-18 du code de l'environnement et de l'arrêté préfectoral du 11 Mars 2024, vous avez remis votre procès-verbal de synthèse des observations recueillies au cours de l'enquête publique de la demande de déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'actions relatives au CTMA Salleron, Benaize et Affluents, en main propre aux locaux du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents (SMABGA) le 15 Mai dernier.

En qualité de Président du SMABGA, et en vertu de l'article R.123-18 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous transmettre un mémoire exposant mes observations en réponse à votre procès-verbal.

Ainsi je vous prie de bien vouloir prendre en compte ces observations dans votre rapport définitif établi en application de l'article R.123-19 du code de l'environnement modifié par décret n°2017-626 du 25 avril 2017- art. 4.

Dans l'attente de votre rapport définitif, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-Pierre BOURDET

Pièce-jointe :

- Observations du Président du SMABGA en réponse au procès-verbal de synthèse du commissaire enquêteur reçues dans le cadre de l'enquête publique de la DIG pour la mise en œuvre du programme de travaux du CTMA Salleron, Benaize et Affluents, conformément à l'article R.123 – 18 du CE.

Copie à :

- Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne, Le Pastel, 22 rue des Pénitents Blancs, 87032 LIMOGES

ENQUÊTE PUBLIQUE
DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CONTRAT TERRITORIAL
SALLERON, BENAIZE ET AFFLUENTS
2024-2029

Réponses au procès-verbal de synthèse

Fait à CHATEAUPONSAC

Le 27 MAI 2024

Le Président,
Jean-Pierre BOURDET

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN GARTEMPE ET AFFLUENTS -Le Président-

Observation de Madame Laure THIRIET à la permanence du 2 Mai 2024 - Arnac la Poste

Les déclarations de Mme THIRIET s'appuient notamment sur le compte-rendu d'une visite d'expertise réalisée par la DDT87 en janvier 2023, dont un extrait est fourni en pièce-jointe du procès-verbal de synthèse. Une demande de copie du compte-rendu d'expertise a été faite par le SMABGA par email le 15 Mai 2024 auprès des services de la DDT concerné et est restée sans suite à ce jour.

Avec les éléments à sa connaissance à ce jour, le SMABGA précise :

- qu'en présence ou non de cours d'eau, la propriété de M et Mme THIRIET est incluse dans le bassin versant du Salleron selon la définition du bassin versant : surface d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau. Le bassin versant se définit comme l'aire de collecte des eaux, considérée à partir d'un exutoire : elle est limitée par le contour à l'intérieur duquel toutes les eaux s'écoulent en surface et en souterrain vers cet exutoire. Ses limites sont les lignes de partage des eaux.
- que le périmètre de l'exploitation comprend des mares, des zones humides ... et ne peut être exempter de l'application de la loi sur l'eau ;
- que le plan d'eau, étang du Pin, lui même est soumis à autorisation car il active des rubriques nomenclatures IOTA en autorisation ;
- que selon la cartographie progressive des cours d'eau du département de la Haute-Vienne accessible via https://www.haute-vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/CARTOGRAPHIE-DES-COURS-D-EAU qui présente les tronçons de cours d'eau identifiés comme des cours d'eau et où la réglementation « lois sur l'eau » s'y applique, le cours d'eau « le Salleron » traverse la propriété située aux lieux-dits « Le Pin » et « Le Sauzet » ;
- qu'un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année constitue un cours d'eau selon la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ainsi la forte anthropisation du bassin par les nombreux travaux hydrauliques réalisés après les années 80 n'enlève rien à la qualification de cours d'eau, et au contraire peuvent en partie expliquer les problèmes d'hydrologie du secteur.

Ainsi le SMABGA ne voit aucune raison valide pour laquelle le territoire correspondant à la propriété de Monsieur et Madame THIRIET aux lieux-dits « Le Pin » et « le Sauzet » sur la commune d'Azat-le-ris ne soit pas intégré dans la zone définie dans la DIG dans le cadre du Contrat territorial Milieux Aquatiques Salleron, Benaize et Affluents.

Le SMABGA rappelle que la politique du syndicat est de mettre à disposition des propriétaires et des exploitants un accompagnement administratif, technique et parfois financier pour la réalisation d'actions en faveur des milieux et de la ressource en eau, qui sont basées sur le volontariat.

Le SMABGA peut ainsi porter des actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau tels que la restauration du lit mineur et des berges, la renaturation d'une partie de cours d'eau ou l'aménagement d'un ouvrage sur cours d'eau pour restaurer la continuité écologique.